

AGRICULTURE  
ET AGROALIMENTAIRE  
DANS LA RÉGION DU

# CENTRE-DU-QUÉBEC

UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE AVANTAGEUSE  
UN SOL ET UN CLIMAT PROPICES À LA PLUPART DES CULTURES  
UNE INDUSTRIE DE TRANSFORMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE



Québec 



Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a également dressé le profil de chacune des cinq MRC du Centre-du-Québec. Consultez ces documents sur notre site Internet : [www.mapaq.gouv.qc.ca/centreduquebec](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/centreduquebec).

## Sources

Les données contenues dans ce document proviennent majoritairement :

- des fiches d'enregistrement du MAPAQ (2005);
- de Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1981-2006;
- de la Direction des études économiques du MAPAQ.

Les quelques notes en fin de document apportent des précisions lorsque la référence est autre.

## Document réalisé par la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ

### Rédaction

Camille Desmarais, géographe - Michel Dumas, technicien agricole - Sonia Dumoulin, aménagiste - Mario Roy, agronome - Christine Valois, conseillère en économie

### Production

Mélissa Caron, conseillère en communication

### Collaboration

Rémi Asselin, ingénieur et agronome - Alain Fournier, agronome - Félicien Hitayezu, économiste  
Michel Lemelin, agronome - Jean Lethiecq, dessinateur - Jacques Painchaud, agronome - Johanne Vary, agronome

### Graphisme

Caligo Design

### Photos

Marc Lajoie, photographe (MAPAQ)  
Éric Labonté, photographe (MAPAQ)

### Impression

Imprimerie de la Rive Sud Itée

ISBN : 978-2-550-51820-4

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008  
Bibliothèque et Archives Canada, 2008



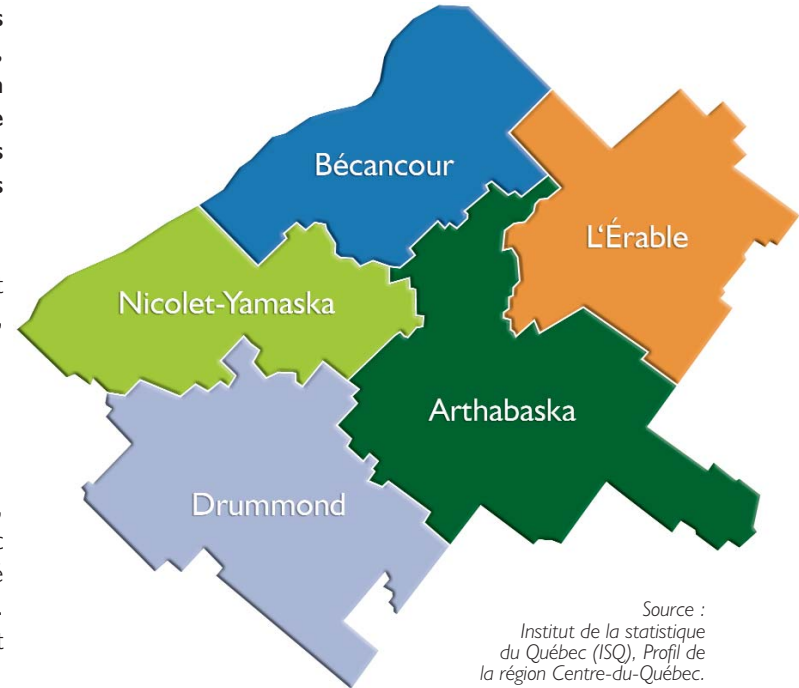
## LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre Montréal et Québec, et à quelques heures d'importants marchés américains (Boston, New York, Philadelphie, Washington), le Centre-du-Québec occupe une position géographique qui favorise le développement de son économie agricole et agroalimentaire. Cette situation est d'autant plus idéale que la région jouit d'un climat tempéré et de sols fertiles laissés par le retrait des glaciers et de la mer de Champlain.

La région compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) et sa population, qui atteint présentement quelque 228 000 personnes<sup>1</sup>, est en croissance depuis les quinze dernières années.

### Un partage et un aménagement du territoire équilibrés

Le Centre-du-Québec s'étend sur un territoire relativement plat, sauf dans sa partie montagneuse appalachienne, au sud-est. Avec son relief ondulé et vallonné, le pied des Appalaches est composé de sols propices aux élevages et à la croissance des érables à sucre. La partie centrale de la région est recouverte surtout de sable et de gravier, et parsemée de petits îlots de loams sableux et argileux.



Source :  
Institut de la statistique  
du Québec (ISQ), Profil de  
la région Centre-du-Québec.

1. Institut de la statistique du Québec, Profil de la région Centre-du-Québec



On s'y spécialise surtout dans la production laitière. Dans la partie nord-ouest du Centre-du-Québec, le relief plan et les sédiments argileux, qui s'y sont déposés, créent des conditions favorables à plusieurs cultures de céréales et de légumes.

De façon générale, l'agriculture centricoise est assez bien répartie sur l'ensemble du territoire. Bien que diversifiée, elle tire 70 % de ses recettes des productions animales. On compte 3 448 entreprises qui cultivent près de 240 000 hectares, une augmentation de 5 000 hectares depuis le recensement de 2001. Cette croissance

est observée principalement dans les MRC de Bécancour (6,73 %), d'Arthabaska (4,47 %) et de Nicolet-Yamaska (3,41 %).

En somme, 37 % de la zone réservée à l'agriculture est cultivée. Le reste de la zone agricole est principalement en forêt. La région offre donc encore un bon potentiel pour le développement durable du secteur agroalimentaire.

## UN MOTEUR POUR L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION

Agriculture, transformation, pêche, commerce de gros et de détail, restauration..., l'industrie bioalimentaire englobe plusieurs secteurs d'activité qui contribuent de façon considérable à l'économie du Centre-du-Québec. Créatrice d'emplois, cette industrie génère des revenus importants, particulièrement en transformation alimentaire, où la valeur des livraisons manufacturières

### LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE DU CENTRE-DU-QUÉBEC EN BRÉF (2005)

Un PIB de **760 millions**

Plus de **19 000 emplois**, soit 1 travailleur sur 6 dans la région

Des immobilisations de près de **180 millions**

Des revenus importants :

- **Agriculture** : des recettes monétaires agricoles totales de 1 milliard<sup>1</sup>
- **Transformation** : 1,4 milliard de dollars en livraisons manufacturières
- **Commerce de détail** : des ventes s'élevant à 550 millions
- **Restauration** : des recettes atteignant les 230 millions

a atteint les 1,4 milliard de dollars en 2005. Dynamique, le bioalimentaire centricois engendre des investissements qui se sont élevés à près de 180 millions de dollars en 2005.

### Une industrie créatrice de richesse collective

En 2005, le bioalimentaire a généré un PIB de 760 millions de dollars<sup>2</sup>, soit 11 % du PIB de l'économie totale de la région. À lui seul, le PIB issu de l'activité agricole a atteint les 350 millions de dollars, ce qui positionne la région au troisième rang provincial derrière la Montérégie et Chaudière-Appalaches.

### Répartition du PIB par secteur d'activité (2005)

	En millions de dollars	% par rapport au total de l'industrie bioalimentaire centricoise
Agriculture	350	46 %
Transformation	210	28 %
Commerce de gros	n. d.	n. d.
Commerce de détail	90	12 %
Restauration	110	14 %
<b>Total</b>	<b>760</b>	<b>100 %</b>

1. Les recettes monétaires totales incluent les paiements de programmes gouvernementaux. De la somme totale, 740 millions sont des recettes en provenance du marché.

2. Cette somme est en dollars enchaînés de 1997.

## Une importante source d'emplois

Dans le Centre-du-Québec, une personne sur six travaille dans l'un ou l'autre des maillons de l'industrie bioalimentaire, ce qui correspond à un total de 19 100 emplois. Le secteur agricole crée à lui seul quelque 6 500 emplois. La région se trouve ainsi en troisième place sur le plan du nombre d'emplois agricoles, derrière la Montérégie et Chaudière-Appalaches. La transformation, quant à elle, fournit de l'emploi à 4 400 personnes.

### Répartition des emplois par secteur d'activité (2005)

	Nombre d'emplois	% par rapport au total de l'industrie bioalimentaire centricoise
Agriculture	6 500	34 %
Transformation	4 400	23 %
Commerce de gros	700	4 %
Commerce de détail	3 200	17 %
Restauration	4 300	22 %
<b>Total</b>	<b>19 100</b>	<b>100 %</b>

## Une industrie qui entraîne des investissements

En 2005, l'ensemble du bioalimentaire a entraîné quelque 180 millions de dollars d'investissements en immobilisations pour se moderniser. À elles seules, les 3 448 entreprises agricoles de la région ont investi 134 millions, ce qui témoigne de leur volonté de se tailler une place dans un marché compétitif et de s'adapter aux normes environnementales.

### Répartition des immobilisations par secteur d'activité (2005)

	En millions de dollars	% par rapport au total de l'industrie bioalimentaire centricoise
Agriculture	134,1	75 %
Transformation	16,2	9 %
Commerce de gros	7,2	4 %
Commerce de détail	14,1	8 %
Restauration	7,2	4 %
<b>Total</b>	<b>178,8</b>	<b>100 %</b>



## UN SECTEUR EN MUTATION

Moins nombreuses qu'il y a 25 ans, les 3 448 entreprises agricoles du Centre-du-Québec sont toutefois plus performantes. Tirant profit des potentiels et des avantages de la région, les producteurs et les acteurs de l'industrie ont su faire fructifier l'agriculture centricoise. Lait, canneberges, céréales, produits de l'érable, viandes, produits biologiques et petits fruits ne sont que quelques exemples des productions qui se sont taillé une position enviable dans la région.

### LE SECTEUR AGRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC EN BREF (2005)

**1 milliard de dollars** en revenus<sup>1</sup>

**3 448 entreprises agricoles**,  
soit 30 % des entreprises de la région

**6 500 emplois**<sup>2</sup>

**814 millions de dollars** en dépenses de fonctionnement  
réalisées par les entreprises agricoles, une hausse de 18 %  
par rapport à 2001

1. Cette somme inclut les paiements reçus par les programmes gouvernementaux.  
2. Cette donnée est celle de 2006.

## L'agriculture centricoise : axée sur les productions animales

Les productions animales occupent une part importante des activités agricoles dans la région du Centre-du-Québec. En effet, près de 65 % des revenus proviennent de la production de lait, de porc et de volaille. Bovins de boucherie, veaux, ovins et caprins sont également des productions importantes pour la région.





### Répartition des types de productions animales dans la région du Centre-du-Québec (2005)

Production	Nombre d'entreprises	Cheptel (n <sup>bre</sup> de têtes)	REVENUS PAR PRODUCTION		
			Région du Centre-du-Québec (M \$)	Province de Québec (M \$)	Répartition des revenus régionaux par rapport à la province (%)
Bovins laitiers	1 153	62 818	335,5	1 921,7	18 %
Porcs	364	697 781	155,1	1 262	12 %
Volailles	106	3 382 378	130,0	725,5	18 %
Veaux lourds	219	53 389	65,8	323,2	20 %
Bovins de boucherie	665	23 676	53,5	494,6	11 %
Autres productions animales	129	n. d.	5,6	130,3	4 %
Ovins	108	27 340	4,3	37,5	12 %
Chevaux	295	1977	2,4	15,6	15 %
Aquiculture	10	n. d.	0,6	10,1	6 %
Volailles (autres)	21	3 002 589	0,6	30,8	2 %
Caprins*	80	7 602	n. d.	n. d.	n. d.

Sources : MAPAQ, fiches d'enregistrement 2005.

\* MAPAQ Centre-du-Québec, 2007.



### ■ La production laitière

Forte de 1 153 entreprises laitières et d'un cheptel de près de 63 000 vaches, la production laitière constitue la principale production agricole du Centre-du-Québec. En effet, cette production génère plus du tiers de l'ensemble des revenus agricoles de la région. Depuis 1981, la région a enregistré une diminution du nombre de fermes laitières de l'ordre de 66 %. Performantes, ces exploitations ont néanmoins augmenté de 12 % leur production de lait, et ce, malgré une diminution de 42 % du cheptel laitier. La valeur des ventes du lait a également connu une importante augmentation, faisant un bond de plus de 20 millions de dollars. Toujours à l'affût des moyens de faire évoluer le secteur, les producteurs et les différents partenaires travaillent aujourd'hui dans un souci de recherche de qualité et de différenciation, notamment par la mise au point de la fabrication de fromage fait à partir de lait biologique ou de lait de vache au pâturage.



### ■ La production porcine

Avec des revenus de 155 millions de dollars en 2005, la production porcine est la deuxième en importance dans le Centre-du-Québec. Tout comme ailleurs au Québec, la région a connu une croissance importante de sa production porcine depuis 1981 en doublant son cheptel. En 2005, les quelque 360 entreprises de la région possédaient un cheptel de 698 000 têtes en inventaire (truies, porcelets et porcs d'engraissement). Cependant, cette croissance a été ralentie par certains événements tels que le moratoire sur la production porcine, les nouvelles normes environnementales, l'augmentation des investissements nécessaires et l'éclosion de nouveaux foyers de maladies comme le syndrome respiratoire et reproducteur du porc (SRRP) et le circovirus porcin. De plus, la production porcine évolue dans un contexte économique difficile. En effet, la forte compétition internationale sur le marché du porc combinée à l'augmentation des coûts d'alimentation ont un effet négatif non seulement sur la croissance du secteur porcin, mais également sur la survie des entreprises porcines de la région.

### ■ L'aviculture

L'aviculture est un secteur de production qui a atteint un degré de maturité et de stabilité. En 2005, 11 % du cheptel de poulet québécois était produit dans le Centre-du-Québec. Le nombre d'entreprises pour tout type de volailles se situait alors à 127.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la production avicole a connu une fluctuation qui s'est traduite par une diminution du tiers du nombre de fermes avicoles et une augmentation de 50 % du nombre de têtes pour atteindre un cheptel de 4,4 millions de têtes en 2006.



### ■ La production bovine

La production bovine se situe au second rang dans la région en ce qui concerne le nombre d'entreprises agricoles. En 2005, ce secteur dont le nombre de fermes est en croissance comptait 884 entreprises. Le Centre-du-Québec occupe le premier rang provincial en ce qui a trait au nombre de veaux de lait produits et le second rang pour la production de veaux de grain.

Depuis 1981, le cheptel de bovins et de veaux a doublé, franchissant le cap des 23 000 bêtes en 2006. Néanmoins, la taille des troupeaux demeure restreinte, avec une moyenne de 38 bêtes. Étant donné que le modèle de production pour faire vivre une famille est d'environ 105 vaches, les propriétaires exploitent souvent leur entreprise bovine à temps partiel.

#### ■ La production ovine

Secteur considéré comme prioritaire par les acteurs du Centre-du-Québec pour son potentiel de marché lié à la viande et au lait de spécialité, la production ovine a connu une forte expansion. La spécialisation des entreprises et le regroupement de la mise en marché de leurs produits ont permis aux producteurs de quadrupler la taille moyenne de leur troupeau par rapport à 1981. Avec ses

27 300 bêtes, le Centre-du-Québec détenait 10 % du troupeau de moutons québécois en 2005.

#### UN APPORT IMPORTANT AU CHEPTEL PROVINCIAL (2007)

À l'échelle provinciale, le Centre-du-Québec se démarque dans plusieurs secteurs en produisant :

- 15 % du lait de brebis du Québec
- 37 % des chèvres du Québec;
- 36 % de l'inventaire québécois de veaux lourds;
- 27 % du cheptel de lapines de la province;
- 18 % de la production québécoise d'œufs;
- 16 % des bovins laitiers du Québec;
- 14 % des porcs de la province.

#### ■ La production caprine

Entre 1981 et 2006, la production caprine a connu une forte expansion. La taille du cheptel caprin total a grossi de sept fois. En 2005, près de 28 % des chèvres laitières et 13 % des fermes caprines québécoises se situaient dans la région du Centre-du-Québec, ce qui lui confère le premier rang provincial. En effet, la région produit 37 % des chèvres du Québec. Ce développement exceptionnel de la production a amené les acteurs de la région à définir cette production comme un des secteurs prioritaires du Centre-du-Québec en ce qui a trait

aux produits laitiers de spécialité.



## Les productions végétales : en constante évolution

L'industrie bioalimentaire centricoise repose également sur la culture de céréales et de fourrages pour nourrir un cheptel des plus variés. La taille des entreprises est assez importante. En 2006, la superficie moyenne des terres en culture dans la région était de 89 hectares par entreprise, alors que la moyenne québécoise était de 81 hectares. Cette superficie moyenne a doublé depuis 1981.

Depuis 1981, les superficies totales en culture ont connu une croissance de 17 %, pour atteindre 238 000 hectares. De façon générale, ce sont les cultures annuelles telles que le maïs grain et le soya qui ont pris le plus d'expansion.

### Répartition des types de productions végétales dans la région du Centre-du-Québec (2005)

Productions	Nombre d'entreprises	Superficies (ha)	REVENUS PAR PRODUCTION		
			Région du Centre-du-Québec (M \$)	Province de Québec (M \$)	Répartition des revenus régionaux par rapport à la province (%)
Céréales et protéagineux pour le grain	2 118	128 301	111,2	765,7	15 %
Canneberges*	39	1 159	30	n. d.	n. d.
Fruits (excluant la canneberge)	80	377	n. d.	n. d.	n. d.
Acériculture	796	16 148	18	152,9	12 %
Légumes frais	65	1 618	11	449	2 %
Cultures en serre	57	16	9,3	208,9	5 %
Horticulture	67	774	8,7	119,3	7 %
Fourrages	2 237	94 280	4,3	40,2	11 %
Légumes de transformation	35	389	3	51,2	6 %
Céréales de semence	27	1 239	0,1	3,9	3 %
Autres superficies	69	1 159	7	33,9	21 %
Pâturages	1 755	26 038	0,04	0,16	19 %

Sources : MAPAQ, fiches d'enregistrement 2005.

\* MAPAQ Centre-du-Québec, 2006, Profil de l'industrie de la canneberge du Centre-du-Québec.

### ■ Les grandes cultures

La région du Centre-du-Québec se classe au deuxième rang des régions productrices de céréales et de protéagineux au Québec. Les superficies de ces cultures ont augmenté considérablement depuis 1981. Cette croissance s'est toutefois stabilisée depuis les cinq dernières années. En 2006, 137 000 hectares étaient consacrés à ces cultures.

Plusieurs facteurs expliquent ces changements, notamment :

- la consolidation de la production laitière, qui a eu pour effet de libérer une quantité importante de terres qui furent récupérées par ce type de culture;
- la mise en valeur des terres abandonnées, le défrichement et l'abandon des cultures pérennes comme le foin et les pâturages;
- la quête de l'autosuffisance en céréales;
- la demande régionale et mondiale continue en maïs grain et en soya pour l'alimentation animale.



Parallèlement, la superficie des prairies et des pâturages a diminué de 27 % depuis 1981, passant de 191 000 à 139 000 hectares. Néanmoins, en 2005, les superficies réservées aux fourrages et aux pâturages dans la région du Centre-du-Québec se classaient au quatrième rang en importance à l'échelle québécoise.

Mentionnons que les entreprises bovines et ovines sont les principales productions qui continuent à utiliser cette ressource unique et économique que sont les pâturages. Quant aux prairies de foin, ce type de culture favorise une meilleure conservation des sols et de l'eau et permet de réaliser une rotation de cultures avantageuse pour les agriculteurs.

### ■ La culture de la canneberge

La canneberge s'est fortement développée sur des sols jugés peu propices à d'autres cultures parce qu'ils étaient situés à proximité des milieux humides et sablonneux acides. De 1992 à 2002, le nombre de producteurs est passé de trois à plus d'une trentaine, et les superficies cultivées, de 127 à



près de 1 200 hectares. Le Centre-du-Québec s'est taillé une position de chef de file dans la production de canneberges. En 2006, sur les 44 producteurs québécois, 39 étaient établis dans la région et occupaient 92 % des superficies allouées à cette culture au Québec.

Globalement, cette industrie a généré quelque 500 emplois dans la région au cours des dix dernières années. La croissance de ce secteur d'activité a amené des investissements de l'ordre de 12 millions de dollars pour l'année 2005-2006. On considère aujourd'hui cette production comme étant aussi importante pour le Centre-du-Québec que le bleuets peut l'être pour le Lac-Saint-Jean.

#### ■ Les fruits et légumes

Quoique moins présente dans le Centre-du-Québec que dans les autres régions environnantes, la production de fruits et de légumes s'est développée sur de petites surfaces dans la région centricoise, à partir de la vente à la ferme et dans les marchés publics. Grâce à ce mode de commercialisation, les

producteurs peuvent obtenir une marge bénéficiaire leur permettant d'assurer un revenu familial plus élevé.

La culture des arbres fruitiers et des petits fruits, excluant la canneberge, a connu une certaine expansion durant les vingt-cinq dernières années. Malgré la diminution du nombre de fermes productrices de fruits, le nombre d'hectares consacrés à ce type de culture a plus que triplé de 1981 à 2006. En 2005, les superficies cultivées pour les fruits occupaient près de 380 hectares dans la région du Centre-du-Québec. Avec ses 43 hectares, la culture du bleuets en corymbe dans le Centre-du-Québec équivaut à 18 % du territoire québécois alloué à cette culture. La fraise occupe la deuxième plus grande superficie réservée à la culture des petits fruits dans la région, ce qui correspond à 5,3 % des superficies totales du Québec.

Les superficies servant à la culture de légumes à l'état frais dans la



région du Centre-du-Québec représentent 3,6 % des superficies au Québec. Toutefois, la région se positionne bien en ce qui a trait à la culture du pois, de la pomme de terre et du poireau. La production de légumes de transformation est en déclin depuis 2005 en raison de la forte compétition internationale.

#### ■ L'acériculture

La superficie des érablières de la région du Centre-du-Québec représente 10 % de celle de l'ensemble des érablières exploitées au Québec. L'acériculture s'est développée considérablement dans la région, et le nombre d'entaillés est passé de 2,1 millions à 3,2 millions entre 1981 et 2006, soit une augmentation de 52 %.

En 2006, on dénombrait près de 800 producteurs dans le Centre-du-Québec. Ils produisaient plus de 7 millions de livres de sirop d'érable, ce qui permet à la région d'occuper le quatrième rang québécois en la matière.

Compte tenu de l'augmentation constante des ventes de sirop d'érable au cours des dernières années sur le marché québécois et extérieur, et considérant la baisse de l'inventaire de sirop depuis 2005, la Fédération des producteurs acéricoles va augmenter les

contingents de près de 25 millions de livres de sirop pour l'ensemble du Québec. Cette hausse permettra d'augmenter le contingent des producteurs de 75 % à 90 %, ce qui se traduira, pour les acériculteurs de la région, par une augmentation de 1,3 million de livres de sirop. De nouveaux projets acéricoles de consolidation prévus par ces nouvelles mesures ajouteront également à la croissance anticipée du secteur pour le Centre-du-Québec.



## ■ L'agriculture biologique

L'agriculture biologique, sur laquelle reposaient les activités de 17 transformateurs et de 91 entreprises en 2005, connaît une croissance de l'ordre de 20 % depuis 2002 en termes de nombre de producteurs. La plus grande proportion de fermes biologiques est localisée dans la MRC de L'Érable. L'acériculture est d'ailleurs le secteur qui présente le plus fort taux de production biologique de la région. La production biologique de céréales et de protéagineux, quant à elle, occupe le quart des productions biologiques centricois.

Le territoire centricois se démarque également par la production de la canneberge biologique. Environ le quart des fermes qui produisent de la canneberge le font selon un cahier des charges biologiques, et ce, sur 244 hectares. D'ailleurs, sur la scène internationale, le Centre-du-Québec est un chef de file en production de canneberge biologique. En effet, la région détient le plus grand nombre de superficies destinées à la culture de canneberges biologiques à l'échelle mondiale. Cette production de créneau a pu se développer notamment grâce à des investissements importants dans la transformation de ce petit fruit.

### Répartition des entreprises agricoles biologiques sur le territoire

MRC	Érable	Arthabaska	Drummond	Nicolet-Yamaska	Bécancour
%	38 %	23 %	18 %	18 %	4 %

### Répartition des entreprises biologiques par type de production

Productions	Acériculture	Céréales et protéagineux	Lait	Légumes	Fruits	Autres
%	37 %	25 %	11 %	9 %	9 %	9 %

# LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

## UN SECTEUR D'IMPORTANCE POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

La transformation bioalimentaire est un secteur qui connaît une forte activité dans le Centre-du-Québec. Avec des revenus de 1,4 milliard de dollars de livraisons, un PIB qui

atteignait 210 millions en 2005 et quelque 4 400 emplois, la transformation joue un rôle majeur dans l'économie du Centre-du-Québec.

Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'emplois par secteur d'activité et par MRC dans le Centre-du-Québec<sup>1</sup>

MRC	Abattage, conditionnement et transformation des viandes		Produits laitiers		Alimentation animale		Autres <sup>2</sup> secteurs		Région du Centre-du-Québec	
	Nombre d'entreprises	Emplois	Nombre d'entreprises	Emplois	Nombre d'entreprises	Emplois	Nombre d'entreprises	Emplois	Nombre d'entreprises	Emplois
Arthabaska	2	23	6	592	4	190	28	390	40	1 195
Bécancour	4	174	1	32	3	18	9	98	17	322
Drummond	13	825	5	429	4	73	26	129	48	1 455
Érable	5	598	4	216	3	73	20	219	32	1 106
Nicolet-Yamaska	2	16	2	3	3	78	21	225	28	322
<b>Total de la région du Centre-du-Québec</b>	<b>26</b>	<b>1 636</b>	<b>18</b>	<b>1 272</b>	<b>17</b>	<b>431</b>	<b>104</b>	<b>1 061</b>	<b>165</b>	<b>4 400</b>

1. Cette donnée comprend les entreprises de un employé et plus à temps plein. Les entreprises sont engagées dans la transformation alimentaire, mais ne retirent pas nécessairement la majorité de leurs revenus de cette activité. Les données sont des estimations et peuvent varier avec celles d'autres sources compte tenu de la période de récolte des données, des références utilisées et de la définition retenue pour désigner les entreprises de transformation alimentaire.
2. Ces secteurs sont : la transformation du poisson, la transformation des fruits et légumes, les produits de boulangerie et les pâtisseries, les minoteries, les produits de l'érable, les boissons et breuvages et autres activités diverses.

## Une activité des plus diversifiées

Produits laitiers, fromages de spécialité qui font la réputation de la région, abattage et conditionnement de la viande, aliments pour animaux..., les quelque 165 entreprises de transformation de la région œuvrent dans des secteurs variés. Bien que la région accueille généralement des entreprises de petite ou de moyenne taille, le Centre-du-Québec compte néanmoins une vingtaine d'entreprises de plus grande taille, soit de 50 employés et plus. Ces dernières appartiennent aux secteurs des produits laitiers, de l'abattage et de la transformation des viandes, des produits dérivés de la pomme de terre, des produits de l'érable et de la canneberge.

Le Centre-du-Québec se distingue également grâce à la transformation de produits biologiques. Dix-sept entreprises opèrent dans ce créneau, transformant principalement des produits laitiers biologiques. Les autres entreprises transforment les produits biologiques suivants : viandes (quatre entreprises), céréales et graines oléagineuses

(deux entreprises), produits de l'érable (deux entreprises), mise en conserve de fruits et légumes et spécialités alimentaires (quatre entreprises), produits de boulangerie (quatre entreprises) et autres aliments tels que des plats préparés (quatre entreprises) et des aliments pour animaux (une entreprise).

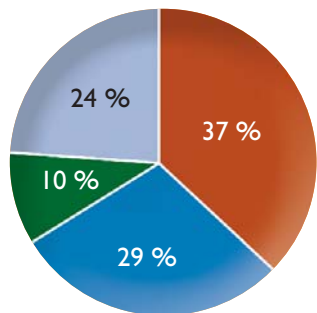


La transformation de la canneberge est également une activité importante dans la région. En 2006, trois entreprises québécoises, dont deux sont centricoises, ont acheté et transformé 64 % des canneberges du Québec. La très grande majorité de ce volume est transformé dans le Centre-du-Québec.

## Une importante source d'emplois

À elle seule, la transformation alimentaire génère 23 % des emplois de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire régionale. Ces emplois représentent 3,9 % du nombre total des emplois dans le Centre-du-Québec, ce qui est assez important comparativement à la moyenne provinciale, qui se situe à 2 %.

Les secteurs de l'abattage, de la transformation des viandes et des produits laitiers sont ceux qui créent le plus d'emplois. Bien que ces secteurs ne soient exploités que par 27 % des entreprises de transformation de la région, on y trouve les deux tiers des 4 400 emplois associés à la transformation alimentaire dans le Centre-du-Québec, soit environ 2 900 emplois. Les 26 usines de l'industrie des viandes et les 18 autres du secteur des produits laitiers embauchent chacune en moyenne une soixantaine d'employés. Ce nombre représente plus du double de la moyenne régionale. En effet, près de 88 % des entreprises de transformation alimentaire du Centre-du-Québec comptent moins de 50 employés.



**Répartition des emplois selon les différents secteurs d'activité de transformation alimentaire dans le Centre-du-Québec**

- Viandes
- Produits laitiers
- Aliments pour animaux
- Autres

## LE SECTEUR TERTIAIRE : RESTAURATION, COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL



Comparativement à la plupart des régions, l'activité économique dans le Centre-du-Québec se concentre davantage dans les secteurs primaire et secondaire. Le secteur tertiaire constitue ainsi un maillon moins développé par rapport à la moyenne provinciale.

En 2005, le secteur tertiaire représentait 26 % du PIB et 43 % des emplois de l'industrie bioalimentaire de la région. À lui seul, le commerce de détail produit un chiffre d'affaires de plus de 550 millions. On y dénombre 411 établissements où travaillent 3 200 personnes.

Le secteur de la restauration procure environ 4 300 emplois, soit près de 22 % de tous les emplois de l'industrie bioalimentaire de la région. Il génère des recettes de l'ordre de 230 millions de dollars. Le commerce de gros, quant à lui, emploie 700 personnes dans la région.



# LES DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

## Le développement économique du secteur

### ■ Des approches directes de commercialisation et un positionnement dans des créneaux pointus

Pour se développer et prospérer dans l'environnement très concurrentiel d'aujourd'hui, les entreprises agricoles de la région ont besoin de s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs (ex. : marchés ethniques, produits biologiques ou sans hormones, produits santé, etc.). Nos entreprises doivent également concevoir des approches plus directes ou des canaux de commercialisation courts afin de favoriser le rapprochement avec les consommateurs. Se positionner dans des créneaux plus pointus (ex. : produits distinctifs à connotation régionale, appellations réservées, vente à la ferme, etc.) est une avenue à privilégier.

### ■ Le regroupement de producteurs, l'identité régionale et la transformation

On remarque que les magasins à grande surface ont tendance à s'approvisionner en produits locaux. Pour répondre aux exigences

de ces marchés de masse, les entreprises ont besoin de se regrouper et de s'organiser pour fournir le volume de production nécessaire, pour assurer une constance et la qualité requise ainsi que pour répondre aux spécificités des grandes entreprises. À cet égard, l'alliance stratégique entre entreprises sous la forme d'une chaîne de valeur peut leur permettre de mieux se positionner sur les marchés.



Le développement d'une identité régionale est également essentiel pour réagir à la forte concurrence du marché. Cela permettra aux entreprises agricoles de caractériser leurs produits et incitera les consommateurs à choisir des produits de la région.

Enfin, la région possède un fort potentiel de développement pour la transformation alimentaire, surtout de deuxième et de troisième niveau, dans des secteurs prometteurs. Elle dispose également de plusieurs ressources pour la fabrication de produits répondant aux exigences des consommateurs d'aujourd'hui (ex. : produits finis, plats préparés).

### ■ La relève

Au Centre-du-Québec, 11 % des entreprises agricoles seront vendues ou transférées d'ici les cinq prochaines années. Parallèlement, près de 16 % de l'ensemble des producteurs ont prévu et ciblé une relève pour leur entreprise.

Dans cette optique, les intervenants doivent encourager les producteurs agricoles à améliorer la planification du transfert de leur entreprise. D'une part, il est important d'insister sur le transfert des pouvoirs et des responsabilités à la relève. D'autre part, une planification financière appropriée est essentielle afin d'assurer la retraite des parents tout en maintenant un revenu adéquat pour la relève et la rentabilité de l'entreprise.

De plus, on remarque que de nombreuses personnes sont intéressées à s'établir en agriculture. Cependant, les prix des terres à la hausse et le coût élevé des rénovations et des achats d'équipement sont des entraves importantes. Les différents intervenants ont tout intérêt à se concerter pour développer et faire la promotion de nouveaux modes d'établissement, notamment des options de location ou le développement du concept de

« vendeurs-prêteurs ». Les modes de financement au démarrage pourraient également être révisés.

La région a déjà développé des moyens pour soutenir les transferts et les établissements, dont les sessions de transfert et de coexploitation ainsi que le Réseau des professionnels en établissement agricole. Il est important que tous les intervenants régionaux fassent un effort soutenu pour promouvoir ces outils qui peuvent faciliter la démarche des entreprises.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique jeunesse visant à favoriser l'établissement du plus grand nombre de jeunes agricultrices et agriculteurs compétents et la pérennité de leur entreprise. Miser sur l'établissement de jeunes bien formés en reconnaissant les compétences de la relève, accompagner et orienter la relève dans ses démarches d'établissement, notamment par l'entremise d'un mentorat d'affaires en agriculture, favoriser l'accès des jeunes à la profession d'entrepreneur agricole en développant de nouvelles façons d'accéder à la profession... Voilà autant de pistes d'action sur lesquelles il est important de se mobiliser pour assurer la pérennité de notre agriculture.

## La mise en valeur du territoire et des activités agricoles

L'agriculture joue un rôle fondamental dans la protection de l'environnement et la constitution des paysages. En plus de répondre à sa première fonction de production de biens alimentaires, une agriculture diversifiée soutient le dynamisme d'une MRC. Génératrice d'emplois, elle contribue à l'essor économique des communautés en plus d'embellir les paysages ruraux. L'agriculture devient donc une occasion à saisir pour les différents acteurs impliqués dans le développement régional.

Indubitablement, le développement de l'agriculture doit se faire dans une perspective de respect de l'environnement. Améliorer la qualité de l'eau en développant une approche de gestion de l'eau par bassins versants, maintenir la biodiversité en conservant des boisés, protéger les écosystèmes en aménageant des bandes riveraines : voilà autant de solutions pour assurer le développement




durable de l'agriculture. Par le fait même, ces mesures redorent le blason de l'agriculture auprès des autres acteurs de la société, rétablissent la confiance des citoyens et instaurent un climat de cohabitation harmonieuse.

De plus, le développement envisagé dans les productions animales en raison de la disponibilité des terres et la fertilité des sols exige une complicité entre le monde municipal et agricole. Cette concertation entraînera une revitalisation des milieux ruraux, qui sont en perte de vitesse depuis quelques années.

### ■ L'agrotourisme : une avenue de développement et d'occupation du territoire

L'agrotourisme, c'est-à-dire une activité à la ferme qui permet aux touristes de découvrir l'agriculture, son monde et sa production, est en effervescence au Québec de même que dans le Centre-du-Québec. En effet, dans la région centricoise, le nombre d'entreprises agrotouristiques a presque doublé depuis 2000. En 2007, on



dénombre une soixantaine de producteurs agrotouristiques. Malgré cette croissance, on constate qu'il y aurait place au développement puisque le ratio centricois de fermes agrotouristiques par rapport à l'ensemble des entreprises agricoles de la région est de 1,9 %, alors que le rapport à l'échelle de la province s'élève à 3,1 %.

Dans le Centre-du-Québec, l'offre agrotouristique est majoritairement proposée par des entreprises en production végétale. Aussi, on constate, chez les entreprises agrotouristiques centricoises, un recul concernant l'offre de produits transformés à la ferme. Cet écart place le Centre-du-Québec au dernier rang en ce qui a trait au taux de producteurs agrotouristiques qui vendent des produits transformés à la ferme. Or, en agrotourisme, la plus grande part des revenus proviennent de la vente de produits transformés. En

effet, les touristes profitent des visites à la ferme pour acheter des produits de l'entreprise dans 56 % des cas et pour manger dans 45 % des cas. Afin d'accroître leurs revenus, les entreprises de la région doivent prendre ce virage, c'est-à-dire transformer et vendre leurs produits à la ferme. Voilà un défi de taille pour les fermes agrotouristiques du Centre-du-Québec.

## La gestion durable des ressources

### ■ L'accompagnement des entreprises dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement

Pour effectuer le virage agroenvironnemental, les entreprises agricoles sont appelées non seulement à respecter les exigences réglementaires, mais également à revoir leurs modes de production et à trouver des solutions nouvelles et rentables. Cette démarche vise à lever l'hypothèque qui pèse sur la qualité de l'eau en plus d'améliorer la cohabitation avec le milieu.

Un accompagnement individuel des entreprises pour améliorer la qualité de l'eau en retirant tous les animaux des cours d'eau est une des actions privilégiées. De plus, une stratégie pourrait être élaborée en collaboration avec les clubs agroenvironnementaux et les MRC pour encourager les producteurs agricoles à implanter des bandes riveraines et des haies brise-vent en vue de contrer les problèmes de pollution diffuse et d'érosion hydrique. La valorisation des bons coups



réalisés par différentes entreprises peut devenir une source de motivation et créer un effet d'entraînement. Enfin, le développement du Réseau d'avertissement phytosanitaire, notamment dans les grandes cultures, peut amener un effet de levier pour aider les entreprises à réduire leur utilisation des pesticides et à adopter des pratiques de lutte intégrée.

### ■ Le développement durable de l'industrie de la canneberge

La vitesse à laquelle s'est développé le secteur de la canneberge a soulevé certaines inquiétudes auprès de la population quant à l'impact environnemental de cette culture. Bien que les acteurs de cette industrie fassent preuve d'un dynamisme exceptionnel en matière d'environnement, il est essentiel de poursuivre les travaux et d'accompagner les producteurs de canneberge dans cette démarche. À cet effet, la préparation d'un cahier des charges en partenariat avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les entreprises, les clubs agroenvironnementaux et les MRC est une avenue fort prometteuse déjà explorée par les acteurs du milieu.

## L'orientation du développement régional : un défi des acteurs du milieu et des élus

### ■ Des secteurs ciblés à développer

Dans le Centre-du-Québec, cinq secteurs prioritaires ont été définis, à savoir :

- le mode de production biologique,
- la canneberge et les petits fruits,
- les viandes de spécialité,
- l'industrie fromagère et les produits laitiers de spécialité,
- l'acériculture.

Le fait d'avoir défini ces secteurs signifie qu'un plan d'action touchant tous les maillons de la filière de ces secteurs sera mis sur pied afin de déterminer les efforts à consacrer en matière de formation, de recherche agronomique, de transfert technologique, de transformation et de commercialisation .

### ■ La valeur ajoutée, le développement de créneaux et la différenciation des produits de la région

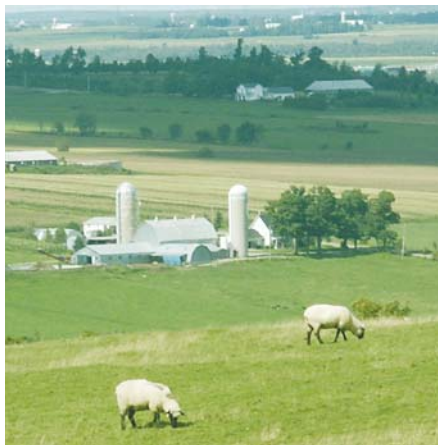
La planification du développement de la région doit tenir compte de certains enjeux. Dans le Centre-du-Québec, il est important de

favoriser les modèles de production intégrant la notion de valeur ajoutée et de développement de créneaux, et ce, autant en ce qui concerne les grandes cultures que les productions animales. Aussi, la diminution des superficies de production de plantes pérennes





(pâturages et foin) associée en particulier à la production laitière (au profit du développement des grandes cultures) se traduit par une baisse de la valeur ajoutée à la ferme provenant des productions animales et des emplois de la région qui y sont associés. Pour maintenir le dynamisme de l'économie régionale et de la communauté, les acteurs régionaux doivent soutenir davantage le développement de l'agriculture, notamment celui des productions animales liées à des créneaux de marchés émergents, à savoir les viandes et produits de spécialité, le bœuf biologique et naturel, etc. Enfin, la concurrence internationale est très difficile à suivre pour les entreprises agricoles, tant sur le plan des stratégies que des coûts de production. Les planificateurs régionaux doivent donc reconnaître et encourager les potentiels de différenciation des produits de la région.



### ■ Changement, créativité et concertation

Malgré la diminution constante du nombre d'entreprises agricoles que la région a connue au cours des 25 dernières années, l'agriculture

demeure le principal moteur de l'économie locale et l'architecte des paysages ruraux. Le défi des acteurs économiques de la région est de réinventer l'agriculture en considérant l'évolution des marchés, les nouvelles exigences des consommateurs, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et la santé publique.

Une concertation des différents partenaires du développement économique pour le soutien permanent de l'agriculture de la zone agricole de la région assurera :

- la dynamisation et la fierté des acteurs de l'agroalimentaire;
- le développement de secteurs agricoles en émergence;
- une plus grande transformation des produits agricoles;
- une économie agroalimentaire diversifiée;
- une attractivité de l'espace rural;
- le développement d'activités reliées à l'agrotourisme.

[www.mapaq.gouv.qc.ca/centreduquebec](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/centreduquebec)



*Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation*

Québec 